© Drogues Info Service - 26 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Crack et divorce

Par Profil supprimé Postée le 13/07/2019 00:14

> Bonsoir, j'écris car je me rends compte que je suis devenue obsédée par tout ce qui concerne les drogues depuis que j'ai découvert que mon mari prenait du crack. Étant donné que j'ai déjà vécu l'enfer des drogues avec mes deux frères, il y a peu de temps j'ai décidé de divorcer car je voulais protéger mon fils de trois ans. Ce fut une décision très difficile à prendre car je l'aime encore énormément. Il me culpabilise énormément en disant que c'est de ma faute s'il a replongé et sa famille est d'accord avec lui. Pourtant, je sais bien que c'est faux mais parfois je culpabilise quand même. Ce qui m'a décidé à le quitter c'est mon fils car je ne voulais plus qu'il grandisse avec un père qui se drogue et donc qui est irresponsable et égoïste. Je comprends bien que c'est une maladie mais le problème c'est qu'il se détruit et nous aurait détruit aussi à petit feu avec lui. Ce fut un choc de découvrir qu'il consomme du crack...
> Est ce que quelqu'un a vécu quelque chose de similaire à ma situation et est ce que j'ai fait le bon choix: le quitter?

Mise en ligne le 15/07/2019

Bonjour,

Tout d’abord, nous tenons à vous préciser que sur cet espace de question/réponse, vous êtes mise en relation avec des professionnels. Si vous souhaitez échanger sur votre situation avec des personnes ayant vécu une situation similaire à la vôtre, vous pouvez poster votre texte dans nos rubriques « Forum » et/ou « Témoignages » afin d’être mise en relation avec d’autres internautes.

Le père de votre fils est possiblement dans une grande souffrance, pour autant, il nous parait essentiel que vous arriviez à vous protéger, vous et votre enfant, des conséquences de cette consommation sur vos vies.

Votre décision de le quitter va dans ce sens.

Ses tentatives de culpabilisation ainsi que celles de sa famille sont peut être une façon de ne pas voir sa propre responsabilité. En effet, ses décisions, ses choix, la façon de gérer ses émotions, ses difficultés personnelles lui appartiennent entièrement. Lui seul devrait en assumer les conséquences et se responsabiliser.

Nous comprenons que vous vous posiez des questions sur votre décision qui n’a pas dû être simple à prendre.

De ce fait, nous vous encourageons à prendre soin de vous, à ne pas rester seule, voire à vous faire aider, soutenir par des professionnels de santé (psychologues, psychiatres par exemple). Cela pourra vous aider à prendre le recul nécessaire afin que cette culpabilité et les doutes que vous ressentez s’apaisent et vous permettent d’aller de l’avant.

Sachez également que vous pouvez obtenir une aide auprès des CSAPA (Centres de Soins, d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les consultations externes sont gratuites, confidentielles et reçoivent les usagers mais également, de façon ponctuelle, leur entourage. Des professionnels de santé (médecins, psychologues, psychiatres, assistante sociale, …) y exercent et pourraient vous aider à mieux comprendre la dépendance au crack.

Vous trouverez les coordonnées des CSAPA proches de chez vous sur notre site internet via la rubrique « adresses utiles » ainsi qu'une proposition d'une struture de ce type.

Bien entendu, n’hésitez pas à joindre nos écoutants pour un soutien et un échange plus approfondi. Ils restent joignables soit par téléphone au *0800 23 13 13*, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat, via notre site internet drogues info service tous les jours de 14h à minuit.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Molière

92-94 rue Molière
72000 LE MANS

Tél : 02 43 50 32 43
Site web : www.sosan.fr/csapa/
Secrétariat : Lundi et jeudi 8h30-12h30 et de 14h-18h - mardi 8h30-12h30 et de 14h-20h - mercredi 8h30-12h30 et de 14h-19h - vendredi : 8h30-12h30 et de 14h-17h30
Accueil du public : Consultations sur rendez-vous - 4 autres lieux de consultations décentralisées : Mamers-la Flèche-Hôpital (Sillé-le-Guillaume), Maison d'arrêt les Croisettes.
Service de prévention : Intervention de prévention sur demande : établissements scolaires, mission locale, foyer de vie, professionnels, entreprises, collectivités.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Témoignages Drogues info service
- Adresses utiles du site Drogues info service